



LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CASINOS Signature d'accords avec plusieurs de ses principaux créanciers

Paris, le 30 octobre 2009

SFC annonce avoir conclu des accords avec ses principaux créanciers, permettant une restructuration significative de sa dette.

Ainsi, un protocole a été signé avec les obligataires, prévoyant, notamment :

- un report de la date d'exigibilité de l'emprunt obligataire au 31 décembre 2014 à hauteur de 1,55M€ (contre initialement 2,55 M€ exigibles au 31 décembre 2009),
- un abandon des intérêts dus au titre de l'année 2009 (soit 200 K€ pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2009, correspondant à 80 K€ au 30 avril 2009) et une franchise d'intérêts jusqu'au 30 juin 2011, le taux d'intérêt est, par ailleurs, revu à la baisse.

Le solde de la créance obligataire, soit 1 M€, sera converti, en obligations remboursables en actions, au gré du porteur, à partir du 31 décembre 2012.

Par ailleurs, la dette à l'égard de Groupe Partouche a été ramenée de 4,4 M€ (antérieurement exigible à hauteur de 2,4 M€ au 30 avril 2009 et de 2 M€ au 30 avril 2010) à 3,9 M€ et rééchelonnée sur 7 annuités.

Enfin, compte tenu de la défaillance de règlement des débiteurs, la Société a résilié les accords portant sur la vente du casino d'Agadir, conservant, comme contractuellement prévu, le montant des sommes versées (soit 1,1M€) à titre de clause pénale. Aux termes de discussions engagées avec un nouvel acquéreur, le Groupe a finalisé la cession de ce casino, pour un prix total de 1,6M€. A ce titre, 1,4 M€ a déjà été réglé et le paiement du solde (soit 200 K€) doit intervenir avant le 31 décembre 2009.

A l'issue de ces accords, le montant des obligations et des besoins de trésorerie de la Société pour l'année à venir est en forte diminution (réduction d'environ 6M€). Parallèlement, le Groupe bénéficiera, sur l'exercice, des allègements de prélèvements sur le produit brut des jeux en application de la nouvelle réglementation et de l'amélioration du résultat d'exploitation du fait des économies de charges engagées en 2008 et poursuivies depuis.

L'ensemble de ces éléments devrait permettre au Groupe de dégager un bénéfice consolidé, au terme de l'exercice 2008-2009.

L'ensemble de ces mesures permet au Groupe de disposer d'un fonds de roulement net consolidé suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie d'exploitation sur l'année à venir.

Les discussions portant sur l'obtention d'un financement auprès d'un pool bancaire sont toujours en cours, de même que les discussions avec d'éventuels acquéreurs des murs du casino Châtel Guyon.

Contacts

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CASINOS

Patrick CUITOT

Président Directeur Général

Tél : +33 1 53 57 31 31

contact.actionnaires@casinos-sfc.com

ACTUS FINANCE ET COMMUNICATION

Nathalie BOUMENDIL

Relations Analystes/Investisseurs

Tél : +33 1 53 67 35 74

nboumendil@actus.fr

A propos de Société Française de Casinos

La **Société Française de Casinos** (*anciennement La Tête dans les Nuages*) se positionne comme un acteur de référence du jeu en France s'appuyant sur deux pôles d'activité :

- **Casinos** : 3 établissements localisés à Gruissan (Aude), intégrant un hôtel, Chatel-Guyon (Puy de Dôme) et Port-la-Nouvelle (Aude).
- **Jeux virtuels** : SFC poursuit l'exploitation de l'enseigne la Tête dans les Nuages et développe des partenariats portant sur l'implantation d'espaces de jeux avec des groupes tels que la Compagnie des Alpes (Parc Astérix, La Mer de Sable, Parc de Bagatelle...), bowlings et cinémas multiplexes.

La société est cotée sur le compartiment C du marché Euronext Paris de NYSE-Euronext.

Code ISIN : FR 0010209809 - MNEMO : SFCA